

3 GILLES LANGEVIN, sj

L'Évolution récente et l'état actuel de l'enseignement de la théologie au Canada français: Dossier

Il y a peu d'époques où, depuis ses lointains commencements à Québec, en 1663, et à Montréal, en 1825, l'enseignement de la théologie a suscité autant d'intérêt en divers milieux et connu une aussi profonde évolution au Canada français que dans la dernière décennie. Même l'observateur distrait ne peut pas ne pas être frappé par les regroupements qui se sont opérés des équipes de professeurs et d'étudiants, à Montréal, à Québec et à Ottawa, dans les facultés de théologie. S'il suit un peu la production littéraire de notre milieu, il a remarqué également la place assez nouvelle et de plus en plus importante qu'y occupent les ouvrages théologiques de qualité.

Il est assez facile, croyons-nous, d'assigner les raisons majeures de l'accroissement de vitalité et d'ampleur qu'a connu l'activité théologique du Canada français durant les dernières années. Il faut d'abord signaler le renouveau des études théologiques dans le monde en général depuis la fin de la dernière guerre mondiale : il est normal qu'on ait senti ici l'effet de l'essor que prenaient de nouveau, notamment en Europe, l'exégèse et la théologie biblique, la théologie systématique et l'histoire de la pensée et des institutions chrétiennes. Fruit et truchement à la fois de cette renaissance, le second concile du Vatican a donné, avec la vigueur et l'éclat que l'on sait, l'exemple et la consigne d'un rajeunissement de la pensée catholique romaine. Qu'on se rappelle les passages du Décret sur la formation des prêtres (numéros 13-18) et de la Déclaration sur l'éducation chrétienne (numéros 10-11), où le concile montre aux théologiens quelles voies ils doivent, à notre époque, emprunter. Plus près de nous, il importe de signaler l'éveil et l'élan de tout le milieu canadien-français, dont les aspirations en matière d'éducation et de culture se sont précisées et élevées de façon remarquable, ces dernières années. On pourra lire plus bas le paragraphe que la commission royale d'enquête sur l'enseignement n'a pas manqué de consacrer à la théologie dans son *Rapport*, si important dans l'évolution récente du Québec.

Si l'on voulait dégager les orientations qu'ont déjà prises ou que tendent à prendre les diverses institutions d'enseignement de la théologie au Canada français, on pourrait retenir les cinq suivantes.

1 Ainsi qu'on l'a déjà signalé, il faut d'abord noter le regroupement des effectifs, professeurs et étudiants, qui convergent vers les facultés de théologie à partir des séminaires diocésains et des scolasticats répandus jusqu'ici sur tout le territoire en une prolifération anarchique et épuisante. Le phénomène est particulièrement impressionnant à Montréal et à Ottawa; on verra, dans le dernier texte de notre dossier, l'ampleur des changements qui sont survenus à ce propos, depuis l'été de 1967, dans la région de Montréal.

2 On assiste, du fait de ce regroupement, ainsi que de la création d'instituts de sciences religieuses sur les campus universitaires, notamment à Montréal, à

Québec et à Sherbrooke, à une participation plus sérieuse de la théologie à la vie universitaire du Canada français. Ainsi, c'est sur les lieux mêmes de l'activité universitaire que tend à se pratiquer la théologie; on s'aligne davantage, quant aux structures de l'administration et à l'organisation des études, sur les habitudes des universités canadiennes; la mise en commun des préoccupations et le dialogue des disciplines se sont instaurés, de manière timide, sans doute, mais dans des conditions prometteuses.

3 Il convient de noter partout le souci d'élever le niveau du travail théologique, jusqu'ici peu créateur, il faut bien l'avouer, et assez étroitement attaché à la préparation de pasteurs pour le ministère paroissial. On envoie les futurs professeurs se préparer en plus grand nombre dans les meilleures universités d'Europe; on se consacre davantage à la recherche et à la publication. Ainsi a-t-on pu lancer et maintenir des revues de grande qualité et des collections d'ouvrages scientifiques, auxquelles ont collaboré, en particulier, la Faculté jésuite de Montréal, la Faculté dominicaine d'Ottawa, et la Faculté de l'Université Saint-Paul, d'Ottawa. Certains de nos exégètes et de nos théologiens se sont imposés, ces dernières années, à l'attention du monde scientifique international.

4 Une autre préoccupation bien nette de nos institutions d'enseignement a trait à l'extension de la clientèle de la théologie. Dans nos six facultés, ce n'est plus seulement les candidats au sacerdoce qui fréquentent les cours et se livrent à la recherche; c'est encore des religieux et des religieuses, ainsi que des laïcs, hommes et femmes. Si le branle a été donné, en ce domaine, par les instituts de sciences religieuses ou de catéchèse, le mouvement a atteint les facultés proprement dites. Des cours du soir et des sessions d'été, organisés par les facultés, rejoignent un public de plus en plus vaste et varié.

5 Un dernier trait nous apparaît consister en l'ouverture multiforme et constante des maisons d'enseignement théologique au monde qui les entoure. On aurait de plus en plus de difficulté à retrouver chez nous le « seminary confinement » dont parlait naguère un théologien anglais. Il y a d'abord l'ouverture, de caractère pastoral, au peuple de Dieu, dont il importe de bien connaître les préoccupations, les exigences et les besoins. Ce n'est seulement par l'organisation de stages dits de pastorale, mais aussi par la réflexion sur les problèmes de notre temps et sur leurs rapports avec la révélation, que cet élargissement des vues s'opère dans les séminaires et les facultés universitaires. L'ouverture, elle s'est encore donné pour objet les communautés chrétiennes différentes de la nôtre, où se conservent et se cultivent, selon le mot du Décret conciliaire sur l'œcuménisme, les richesses du Christ. A Montréal et à Ottawa notamment, ce sont des professeurs de théologie qui se sont le plus profondément engagés dans l'activité œcuménique des dernières années; les rencontres d'étudiants anglicans, protestants et catholiques romains ne sont plus une rareté. Enfin, à l'exemple du Concile, en particulier de la Constitution pastorale « Gaudium et Spes », sur l'Eglise dans le monde de ce temps, on s'efforce de s'accorder aux aspirations et aux entreprises de l'humanité contemporaine. Des efforts originaux et soutenus se font en divers

milieux en vue d'une compréhension chrétienne des phénomènes de la sécularisation, de l'industrialisation, de l'urbanisation, de l'émancipation des peuples jusqu'ici colonisés et du développement du Tiers-monde.

On a réuni ci-dessous trois textes qui, chacun à sa manière, et pourtant tous trois de façon convergente, décrivent l'état actuel des esprits et des institutions, au Canada français, quant à la formation et à l'activité théologique. Le premier émane de la Commission royale d'enquête sur l'enseignement, dite Commission Parent : à la manière directe et précise de ces documents, il signale des carences et formule des recommandations. Le second texte est tiré d'une vaste et pénétrante étude sur « les tâches de l'Église dans l'enseignement », faite par un spécialiste écouté, le P. Pierre Angers, sj, membre du Conseil supérieur de l'éducation. Ces pages, après avoir analysé, elles aussi, la situation des études théologiques au Canada français, définissent la place de la théologie dans la culture universitaire et dans la vie de notre milieu. Le troisième document, compte-rendu des transformations récentes survenues à la Faculté de théologie de l'Université de Montréal, montre comment les vœux exprimés dans les textes antérieurs ont pris corps à un endroit de manière remarquable. Si le tableau qu'on aura sous les yeux n'est pas complet, il est pourtant caractéristique de l'ensemble, croyons-nous.

Le Rapport de la Commission Parent et l'enseignement de la théologie dans les institutions du Québec¹

Personne ne conteste l'importance de la faculté de théologie dans l'université catholique et le rôle éminent qu'elle doit y jouer. Les facultés de théologie apportent-elles à la vie universitaire la contribution qu'on serait en droit d'en attendre ?

De divers côtés on nous a fait remarquer qu'il était malheureux que la faculté de théologie de l'Université de Montréal ne soit pas installée sur le campus avec les autres facultés, même s'il s'y trouve un Institut de sciences religieuses très actif.

De même, un profane peut s'étonner qu'un trop grand nombre d'étudiants en théologie de la province ne fassent pas leurs études dans les facultés de théologie ou du moins dans des établissements qui en soient l'équivalent. Sans doute quelques scolasticats s'installent à proximité des facultés de théologie et y envoient leurs étudiants. C'est une excellente formule. Sans doute aussi les grands séminaires sont-ils en général affiliés aux facultés de théologie, ce qui leur permet de faire décerner par l'Université un baccalauréat en théologie après quatre années d'études faites dans le séminaire régional.

Il reste que cette dispersion de l'enseignement de la théologie à travers la province peut nuire à la fois à la formation des étudiants et au développement de la science théologique dans les universités. Comme toutes les autres

1. *Rapport de la Commission royale d'enquête sur l'enseignement dans la Province de Québec* (Québec, 1964), deuxième partie: les structures pédagogiques du système scolaire. A. Les structures et les niveaux de l'enseignement, §358, p. 235-36.

sciences, la théologie est de plus en plus spécialisée. Il faut un grand nombre de docteurs travaillant en équipe pour en couvrir toutes les parties tant au point de vue de l'enseignement que de la recherche et des publications.

Ce n'est que par un regroupement de toutes les ressources en professeurs, en chercheurs et en bibliothèques qu'on pourra, là comme ailleurs, faire progresser les universités. Aussi nous apparaît-il très urgent que les universités de langue française, en collaboration avec l'épiscopat de la province et les supérieurs des congrégations religieuses, étudient les solutions possibles à ce grave problème.

Les mêmes autorités doivent étudier un autre problème qui résultera de l'application de nos recommandations, celui de l'âge d'admission dans les facultés de théologie. Etant donné les règlements de l'Eglise catholique qui régissent l'âge de l'ordination sacerdotale, un bon nombre d'étudiants diplômés de la 13^e seraient admis à la faculté de théologie trop jeunes pour être ordonnés immédiatement après le cours de quatre ans.

On pourra proposer aux uns d'ajouter à la théologie une année de catéchèse ou de pastorale avant l'ordination, et aux autres de faire des études de licence dans l'une ou l'autre des facultés avant de commencer les études de théologie. Des maisons d'étudiants permettant de grouper ces jeunes gens pourraient être établies par les autorités religieuses.

Signalons enfin que jusqu'à tout récemment on admettait difficilement dans les cours réguliers de la faculté de théologie, cours préparant à la licence, des étudiants autres que ceux qui se destinent au sacerdoce: frères, sœurs, laïcs paraissaient exclus. Heureusement aujourd'hui on semble voir les choses autrement. Ce sera pour le plus grand bien de l'enseignement religieux à tous les niveaux.

Une Analyse de la situation et des besoins de la théologie au Canada français²

1 *Les facultés de théologie.* Il importe de dire un mot concernant le rôle capital et très actuel des facultés de Théologie dans la mission éducative que l'Eglise est appelée à exercer dans le monde contemporain. Car pour accomplir correctement et en plénitude la mission apostolique de l'Eglise, le théologien est nécessaire. Le théologie anime de l'intérieur l'exercice de la mission, en éducation comme en tout autre domaine. Les éducateurs chrétiens, les pasteurs, les aumôniers des écoles et des universités, les professeurs de religion, les spécialistes en tous domaines ont besoin des recherches et de la réflexion du théologien. Elles leur permettent d'approfondir la connaissance de la Parole de Dieu et de la mission que l'Eglise exerce dans le monde. D'autre part, le théologien a besoin du pasteur, du spécialiste dans les disciplines profanes pour pénétrer le sens actuel de la Parole révélée et pour élaborer la science théologique dans les catégories de la pensée contemporaine. Il convient donc

2. Pierre Angers, sj, « Les tâches de l'Eglise dans l'enseignement, » *Prospectives*, 1, 4 (septembre 1965), 55-59.

de penser à des échanges entre théologiens et professeurs des disciples profanes, entre théologiens et pasteurs, entre théologiens et éducateurs. Un échange occasionnel, par manière de consultation en cas de difficultés doctrinales ne suffit pas. Il faut viser à un régime d'échanges habituels, à une recherche en commun par la conversation, dans un cadre de structure dialogale.

Il y a lieu de signaler certaines anomalies qui existent en ce domaine. Il existe dans la province d'excellents professeurs dans les sciences sacrées et des théologiens compétents; mais ils enseignent en milieux fermés; ils sont isolés et dispersés dans les séminaires et les scolasticats : et leur action n'atteint pas les milieux académiques et les disciplines profanes qui recevraient un immense enrichissement intellectuel de ces contacts des sciences sacrées. A l'heure actuelle, les théologiens ne remplissent qu'un certain nombre de leurs fonctions : leurs activités, dans un grand nombre de cas, se bornent à former les candidats au sacerdoce. D'autre part, les Instituts de sciences religieuses n'atteignent que les futurs professeurs de religion dans les écoles élémentaires et secondaires. Il existe un enseignement religieux ouvert à l'ensemble des étudiants universitaires. Mais ces activités, encore qu'elles soient importantes et indispensables, sont loin de couvrir tous les domaines où la présence de la théologie serait nécessaire. Des tâches capitales ne sont pas remplies. Aucun cours, aucune forme d'enseignement n'est présentée aux professeurs pour leur offrir la culture théologique; notre pays aurait besoin de théologiens laïques; la recherche théologique existe, mais elle se situe au plan international et elle n'atteint, dans notre milieu, que de rares initiés et spécialistes. La recherche ne porte pas toujours sur les problèmes du jour qui demandent une solution rapide, à cause des situations concrètes d'urgence (je pense à la confessionnalité), et nous sommes contraints de nous rabattre sur des positions routinières ou politiques, ou sur des compromis boiteux, discutés trop rapidement en séance de comité, par défaut de recherche et de réflexion faites par des équipes de personnes compétentes.

L'une des raisons des insuffisances en cette matière tient, à mon sens, à la situation particulière faite aux facultés de Théologie sur le campus des universités. Elles existent, mais en milieu fermé, consacrées aux fonctions mentionnées plus haut et elles demeurent sans relation, sans échange avec les autres facultés; à cet égard, tout se passe comme si elles n'existaient pas. Sur le campus universitaire, la théologie est pratiquement absente. Cette absence de la théologie dans la vie universitaire, où convergent les apports de tous les savoirs humains réunis et concertants, appauvrit l'ensemble de la culture, et elle appauvrit la théologie elle-même, privée du contact stimulant des recherches profanes et condamnée à une sorte de rumination de ses produits en vase clos. Sans la présence agissante d'une faculté de Théologie sur le campus, l'enseignement supérieur est privé de sa dimension religieuse. Et la culture sans la clé religieuse qui permet de l'interpréter, risque de devenir incompréhensible à ceux qui ont mission de la comprendre et de la transmettre. Jacques Maritain a écrit à ce sujet :

Les problèmes et les controverses théologiques ont imprégné le développement entier de la culture et de la civilisation occidentale, et sont encore à l'œuvre dans ses profondeurs, de telle sorte que celui qui prendrait le parti de les ignorer serait foncièrement incapable de comprendre son propre temps et la signification de ses conflits internes. Ainsi démuné, il serait comme un enfant barbare et désarmé, errant parmi l'incompréhensible bizarrerie des arbres, des fontaines, des statues, des jardins, des ruines et des édifices encore en construction du vieux parc de la civilisation. L'Histoire intellectuelle et politique des XVII^e siècle, XVIII^e et XIX^e siècles, la Réforme et la Contre-réforme, l'état intérieur de la société britannique après la révolution d'Angleterre, l'œuvre des Pilgrim Fathers, la proclamation des droits de l'homme, et les événements postérieurs de l'histoire du monde ont leur point de départ dans les grandes disputes sur la grâce de notre âge classique. Ni Dante, ni Cervantes, ni Rabelais, ni Shakespeare, ni John Donne, ni William Blake, ni même Oscar Wilde ou D. H. Lawrence, ni Giotto, ni Michel-Ange, ni le Greco, ni Pascal, ni Rousseau, ni Madison, ni Jefferson, ni Edgar Poe, ni Baudelaire, ni Goethe, ni Nietzsche, ni même Karl Marx, ni Tolstoï, ni Dostoïevski, ne peuvent être réellement compris sans un sérieux arrière-fond théologique. La philosophie moderne elle-même de Descartes à Hegel, reste énigmatique sans cela car en fait la philosophie s'est chargée elle-même, tout le long des temps modernes, de problèmes et d'inquiétudes dont elle a dépossédé la théologie.³

2 *La place de la théologie dans la culture universitaire.* Il y a lieu de réintroduire la théologie à sa place, qui est la première, dans la culture universitaire; et de souhaiter que la vie humaine, la dimension religieuse de l'existence ne soient pas interprétées seulement par les disciplines profanes telles que la sociologie chrétienne, la psychologie religieuse; qu'elles soient aussi traitées par les méthodes scientifiques de la théologie et à la lumière de la Révélation. La théologie à ses grandes époques, a considéré que sa matière propre était la vie intime de Dieu, mais aussi la vie de l'univers et de l'homme envisagés dans leurs rapports avec la volonté et les desseins du Créateur. La sociologie, la psychologie ne peuvent pas substituer leurs concepts à ceux de la théologie pour prétendre à une vision complète de l'existence ni à une synthèse des connaissances, ni à une sagesse. Une théologie pleinement accordée aux courants de notre époque devrait faire appel à une activité de l'esprit beaucoup plus vaste et plus universelle que ne peut le faire la sociologie actuelle. Et l'une des tâches les plus fécondes et les mieux appropriées à la théologie consiste à étudier les réalités terrestres à la lumière de la Révélation. Il existe une théologie qui, selon les meilleures monographies récemment parues, traite de réalités qui se rapportent au contenu du dogme; mais il y en a une autre, et elle s'insère dans la plus haute tradition, qui traite de la réalité présente et de l'expérience, et elle travaille à les interpréter de façon théologique, à exposer leurs relations avec les desseins du Dieu vivant, leur place dans l'accomplissement de notre destinée. Cette seconde espèce de théologie

3. Jacques Maritain, *Pour une philosophie de l'éducation* (Paris: A. Fayard, 1959), pp. 96-97.

prend la forme d'une contribution prophétique à la pensée contemporaine. Avec quelle ferveur cette contribution est acclamée lorsqu'elle est faite; l'accueil réservé à l'œuvre de Teilhard le montre à l'évidence.⁴ Le Père Teilhard s'est engagé dans cette voie à la suite d'une tradition vénérable, mais oubliée depuis la Contre-Réforme. Car on la trouve chez les plus grands parmi les Pères et les théologiens, notamment aux heures critiques de l'histoire, Augustin et la *Cité de Dieu*, Grégoire de Nysse et *La grande Catéchèse*, Grégoire de Naziance et *les Discours théologiques*, Irénée de Lyon et *La Révélation de la fausse gnose*, Jean Chrysostome et *Les Homélie sur les Epîtres de Saint Paul*, Origène et *Les Homélie sur la Genèse*, *Les Discours christologiques* de Cyrille d'Alexandrie, les écrits d'Athanase sur l'Incarnation, le *Cur Deus homo* de saint Anselme. Cette théologie prophétique est remise à l'honneur depuis le Concile dont le schéma XIII est un essai. Cette seconde espèce de théologie, la plus grande, j'en suis convaincu, est la plus attendue de notre époque de développement scientifique et culturel inouï, de notre époque qui doit réapprendre à suivre ce conseil de Jésus de découvrir Dieu dans les signes du temps.⁵

4. Cf. Yves Congar, op, « Église et Monde, » dans *Le Concile au jour le jour*, 3^e session (Paris: Les Éditions du Cerf, 1965), p. 149 : « Le fait sensationnel qu'est le succès mondial des écrits du P. Teilhard de Chardin prend tout son sens dans le contexte que nous venons d'évoquer. C'est un fait : les éditions de Teilhard se multiplient dans tous les pays; on le traduit en russe; un Léopold Senghor, Président de la République du Sénégal, le donne comme sa principale référence intellectuelle; chez nous, nombreux sont ceux qui disent lui devoir les chances humaines de leur foi. ... Pourquoi ? Parce qu'il est le seul à avoir présenté une synthèse assez étayée, assez ample, animée d'assez de souffle pour permettre d'intégrer dans une vision cohérente la foi en Dieu et dans le Christ, l'homme et son histoire, le monde, son passé, son mouvement et son avenir. Bien sûr, on n'a pas fini de relever dans Teilhard des imprécisions et des failles. Sans doute aussi sa synthèse relève-t-elle autant d'une grande poétique que de la science et du dogme. Du moins offre-t-il aux hommes de ce temps une possibilité – oui, cela pourrait être comme cela ! – de se situer chrétiennement dans le monde et dans l'histoire. »

5. Au sujet de l'œuvre de saint Thomas, le Père M.-D. Chenu, op, écrit (*Lumière et Vie*, 71 [janvier-février 1965], pp. 37ss.) : « La théologie a précisément pour avantage de donner consistance rationnelle à une vision de l'homme en sa nature comme en son destin chrétien. Sans doute est-ce l'un des signes de la faiblesse de la théologie récente de n'avoir pas su réaliser pour son siècle ce que les maîtres médiévaux avaient accompli pour leur temps. C'est évidemment parce que l'Église n'était pas présente au monde de ce temps.

Il est vrai que les sommes médiévales n'abondent pas en références explicites aux conjonctures de leur temps. C'est la limite de leur genre littéraire et de leur méthode scolastique. Elles comportent cependant, plus que l'on ne l'a observé dans l'enseignement courant, une réflexion anthropologique par laquelle le théologien rend raison, sous sa propre lumière, de la structure et de la situation de l'homme. Car la grâce rend la nature à elle-même, à ses densités autonomes, à son intelligibilité terrestre. L'homme devenu sujet de la vie divine, loin d'être aliéné, n'est divinisé que là où il est humanisé. C'est cette humanisation qui, au XIII^e siècle, dans la renaissance de la pensée gréco-arabe, dans la découverte de la nature, sous-tend la théologie de l'homme.

Théologie de l'homme : saint Thomas la propose, quand, dans son interprétation de la création de l'univers, il y situe l'homme comme coopérateur actif et responsable de cette création, lié par son corps à la matière, qui lui devient consubstantielle, et donc aussi,

Mais il conviendrait que la théologie soit enseignée comme une science, avec un esprit de rigueur et des exigences de critique scientifique par des hommes qui soient les pairs des professeurs les mieux qualifiés et les plus réputés dans les sciences profanes. Les cours offerts pourraient figurer dans les annuaires des universités tout comme les cours de chimie, d'histoire et de physique nucléaire. Et je souhaite que des personnes soient à plein temps à la recherche. L'immensité du champ offert à la recherche théologique ouvert depuis le Concile, l'ampleur des besoins pastoraux de notre monde, la profondeur des transformations culturelles de notre époque et les problèmes que posent ces transformations à la conscience inquiète de nos contemporains justifient cette recommandation. L'Église, les diocèses, les communautés religieuses ne devraient pas hésiter à réunir des équipes importantes d'hommes qualifiés et à rassembler des fonds pour les consacrer à ces recherches et à cet enseignement. Songez que chaque année, au Canada, depuis 1950 en particulier, une grande quantité de chercheurs en histoire, dans les humanités, en sciences sociales, en physique et en chimie reçoivent des bourses de recherche et contribuent aux progrès des sciences dans leurs disciplines respectives. Le progrès et la diffusion des connaissances profanes vont toujours de l'avant; elles mettent dans une lumière et un relief toujours plus net les aspects profanes des sphères de la vie humaine; nos connaissances des aspects religieux et théologiques de ces mêmes sphères en demeurent encore à l'étape préscientifique. Il en résulte un déséquilibre entre les aspects profanes et les éléments de notre culture; et une masse d'interrogations auxquelles la conscience religieuse n'a pas encore trouvé réponse; il en résulte un grand désarroi et de l'incohérence dans la conscience ébranlée des fidèles. Faut-il alors nous étonner des crises de la foi dans les milieux intellectuels ?

3 *Les facultés de théologie, des foyers chrétiens ouverts.* Ces facultés de Théologie, tout en étant soucieuses d'orthodoxie et de rigueur scientifique, devraient être des foyers culturels ouverts, situés sur le campus des universités. Pour accomplir cette tâche de réflexion accueillante et discernante, la faculté doit s'implanter au foyer convergent et créateur de la culture contemporaine.

terre de vie divine. Saint Thomas la propose aussi dans cette investigation très étendue que constitue la seconde partie de la Somme, dont l'enseignement ecclésiastique, depuis 7 siècles, n'a pas su respecter l'ordonnance ni les intuitions (chapitres de la conscience, de la loi, de la liberté évangélique, de la prudence). Lisez aussi le minuscule et grand œuvre de saint Bonaventure, si différent des Sommes, et cependant si contemporain, *l'Itinéraire de l'Esprit*. A travers sa métaphysique symboliste, quelle extraordinaire vision de l'homme, en son être et en son intelligence, même là où un thomiste la refuse.

Heureuse Église, qui à l'heure de l'évangélique François d'Assise, et du politique Philippe le Bel, dans l'ambiance de l'émancipation des communes, de l'essor des corporations, de la conscience royale capétienne, avait dans son sein des hommes qui, plus qu'il ne paraît, communiaient à la croissance personnelle et collective des jeunes générations. Jean de Meung habitait, dans la rue Saint-Jacques, la maison voisine du couvent de Thomas d'Aquin; et le théologien Vincent de Beauvais, conseiller de la première bibliothèque royale qui fut en France, composait son *Miroir de la nature, de l'histoire et des mœurs*, encyclopédie où du générations de clercs et d'artistes documenteront leur idéal. »

Plus le théologien est à l'écoute du monde et sensible aux réalités humaines qui l'entourent, plus il est créateur comme théologien. Plus il a chance aussi de toucher la conscience des croyants et des incroyants qui cherchent loyalement.

Ces facultés de Théologie, tout en étant soucieuses d'orthodoxie et de rigueur, seraient ouvertes à des rencontres et à des conversations avec les protestants, les juifs, les chrétiens orthodoxes et tous les *scholars* versés dans l'étude des problèmes religieux. C'est ainsi que la théologie acquiert de la profondeur, de la jeunesse, le sens aigu des questions et des interrogations du monde contemporain.

C'est vers le dialogue entre le message chrétien et le monde, entre la foi et la culture que les facultés pourraient orienter, selon l'esprit du Concile, une grande partie de leurs efforts. *L'Église et le monde*, pour reprendre le titre du schéma XIII; *Pacem in terris*, pour citer la formule lumineuse de Jean XXIII, et qui est un programme :

- De larges effectifs de prêtres, de religieux et de laïques devraient se consacrer à ces tâches de théologie qui me semblent urgentes. Peut-être en déchargeant des prêtres du fardeau administratif ou de certains enseignements dans les collèges, on pourrait libérer des énergies précieuses pour ces tâches.
- Au plan pratique et dans l'immédiat, les moyens d'édifier ces facultés de Théologie sur le campus universitaire devraient être mises à l'étude par des comités dans un bref délai.

*Regroupement des institutions d'enseignement théologique de la région de Montréal et installation de la Faculté de théologie sur le campus de l'Université de Montréal.*⁶

C'est un fait accompli. La Faculté de Théologie de l'Université de Montréal est, depuis le mois de juillet dernier, une faculté rénovée dans ses structures et située sur le campus universitaire.

Que traduit au juste ce fait ? Comme aboutissement, c'est le fruit d'un travail amorcé depuis plus de cinq ans; comme événement, c'est une forme paradoxale du phénomène de sécularisation en notre milieu; comme projet, c'est une promesse de renouveau pour l'œuvre théologique chez nous.

L'histoire de cette réalisation est longue et complexe. En bref, la situation présente est le résultat d'une convergence de multiples données. Il y a d'abord le courant général de pensée qui, à travers le monde, incite à un renouvellement profond des études théologiques; il y a ensuite les instances de Vatican II qui militent pour une théologie très attentive aux exigences de l'homme d'aujourd'hui; il y a, enfin, cet effort persévérant soutenu par les responsables de la formation théologique et universitaire en notre milieu.

Sans vouloir soupeser exactement le poids de chacune des énergies

6. *Votre Église*. Église de Montréal, 17 (15 septembre 1967), pp. 16-17.

déployées pour assurer cette intégration, tant académique qu'administrative, de la Faculté de Théologie au coeur même de l'Université, nous relèverons les apports majeurs qui sont entrés en jeu. Le projet en cours depuis quelques années a pris une consistance vraiment définie en 1965. A ce moment, à l'instigation du recteur de l'Université de Montréal et du doyen de la Faculté de Théologie, un comité de travail est constitué par Son Eminence le Cardinal Léger, chancelier de l'Université. Fort de l'appui des autres évêques de la province ecclésiastique de Montréal, secondé par les autorités des instituts religieux de la même province, soucieux de respecter les initiatives de chacun, Son Eminence confie à ce comité le mandat d'élaborer un projet valable de rénovation et de « re-structuration » de la Faculté de Théologie, tant au plan canonique qu'au plan civil. La collaboration effective qu'il apporte au travail du comité, par l'intermédiaire de son représentant, jointe à celle des évêques suffragants, assurée par leur délégué, conduit les membres du comité : prêtres de Saint-Sulpice et religieux des diverses institutions, à proposer, en juin 1965, une formule qui permette à la Faculté de Théologie de devenir un centre de formation scientifique qui regroupe les divers effectifs de l'enseignement théologique de la région métropolitaine et qui soit vraiment intégré à l'Université.

La Société de Saint-Sulpice ayant renoncé volontiers à ses droits acquis et à ses privilèges d'exclusivité, les structures officielles de la réorganisation de la Faculté sont mises en place en juillet dernier, par la nomination des membres du nouveau Conseil de la Faculté. Il va sans dire que les autorités universitaires, en particulier Monsieur le recteur Roger Gaudry, ont déjà donné à ce moment leur acquiescement au projet et ont déjà apporté une collaboration totale pour sa mise en œuvre.

[Suivent les noms des membres du Conseil; dégageons ceux du doyen et directeur des études, M. Richard Brosseau, ss, L.TH., D.PH., du vice-doyen, le P. André Legault, csc, L.TH., D.TH., L.S.S., de la secrétaire, Soeur Madeleine Sauvé, snjm, L.PÉD., M.A.(PH.), PH.D.(SC. REL.).]

Le corps enseignant (composé de personnes venant de tous les groupes de la population étudiante à desservir : clercs, religieux et laïcs, comprend quarante professeurs, dont douze à plein temps et vingt-huit à temps partiel. En plus des étudiants déjà inscrits à l'Institut supérieur de sciences religieuses, qui demeure partie intégrante de la Faculté de Théologie et qui bénéficie des services d'un nouveau Directeur en la personne de M. l'abbé Marcel Lefebvre, la Faculté accueillera bientôt plus de quatre cents étudiants, qui recevront tout l'enseignement sur le campus même de l'Université de Montréal.

Aux candidats des deuxième, troisième et quatrième années de théologie, déjà engagés dans le curriculum des études, la Faculté veut offrir dès septembre une planification et une amélioration des programmes qui servent au mieux les intérêts de chacun. Aux étudiants des première et cinquième années, la Faculté présente un nouveau programme d'études conçu dans les perspectives du renouveau théologique actuel. Tout en signalant le caractère provisoire de ce programme, qui, pour avoir pleine vigueur et reconnaissance définitive, doit

recevoir non seulement l'approbation des autorités proprement universitaires, mais encore celle des autorités canoniques de la Faculté, cette dernière tient à présenter schématiquement les prévisions relatives aux grades à décerner. Un premier cycle d'études de trois ans serait couronné par l'obtention du titre civil de Lic. ès sc.rel. (théologie); une quatrième année déjà orientée vers une certaine spécialisation, serait sanctionnée par le titre de Maîtrise, lequel donnerait accès aux études en vue des autres grades supérieurs : Licence canonique, Doctorat canonique et civil, respectivement accessibles au terme de cinq et six années de scolarité.

Les principes directeurs du nouveau programme et de l'enseignement empruntent au renouveau théologique post-conciliaire leur inspiration profonde et leurs meilleurs éléments. Ils préconisent en particulier le recours aux sources : Ecriture sainte, littérature patristique, vie de l'Eglise; ils insistent sur la cohérence de l'ensemble de la doctrine fondée sur l'histoire du salut; ils veulent être marqués par l'exigence interne d'une véritable réflexion théologique qui soit à la fois rigoureusement scientifique et vraiment pastorale; enfin, ils se préoccupent de l'existence concrète en exploitant les ressources dynamiques des sciences humaines de la religion et de l'histoire des religions.

A ce tournant, marqué dans l'Eglise par l'influence de Vatican II et stimulé au Québec par les recommandations du rapport Parent, la Faculté de Théologie prend un nouveau départ qui se veut soucieux d'un efficace service d'Eglise, d'une présence adaptée au milieu et d'une action attentive aux exigences de l'Esprit.